

Postes à pourvoir

L'association **via voltaire** recrute des infirmiers/infirmières

Mission : Assurer l'évaluation, l'accès aux soins et l'accompagnement des personnes allocataires du RSA ayant exprimé des difficultés de santé freinant leur projet d'insertion sociale et professionnelle.

Public : Allocataires du RSA sous Contrat d'Engagements Réciproques.

Type de contrat : CDD de 12 mois avec possibilité d'évolution en CDI

Qualification : Infirmier/infirmière diplômé.e d'état

Expérience : débutant.e accepté.e

Permis : permis B obligatoire

Temps de travail : ETP total de 2.5
Soit : 1 poste à temps plein (1 ETP)
2 postes à temps partiel (0.8 ETP et 0.7 ETP)

Coût horaire brut indicatif : 15 euros

Lieu de travail : Hérault

Date de démarrage : fin 2018 – début 2019

Pour postuler à cette offre :

Adresser une lettre de motivation et un CV

**Association via voltaire
Madame Delphine Roux, Directrice
direction@viavoltaire.fr**

CONTEXTE

L'association **via voltaire**, clinique du lien social, familial et conjugal, créée en 1995, inscrit sa compétence dans le soutien et l'accompagnement des personnes en situation de précarité présentant des problèmes de santé freinant les démarches d'insertion sociale, professionnelle et d'autonomie.

Les interventions sont menées en partenariat étroit avec les travailleurs sociaux et référents uniques du Conseil Départemental de l'Hérault, des CCAS, des CIAS, et les organismes d'insertion socio-professionnelle (associatifs et de droit commun).

Dans le cadre des actions d'insertion menées avec le soutien du Conseil Départemental de l'Hérault, **via voltaire** met en œuvre sur le territoire départemental

- une action Appui Objectif Projet, assurée par des animatrices sociales (secteur Montpelliérain, Cœur d'Hérault, Pic St Loup)
- des points-écoute santé, assurés par des psychologues (secteur Montpelliérain, Cœur d'Hérault, Pic St Loup, Etang de Thau, Petite Camargue, Biterrois)
- un suivi santé, assuré par des infirmiers/infirmières (secteur Montpelliérain, Cœur d'Hérault, Pic St Loup, Petite Camargue)

Un prochain déploiement du suivi infirmier nécessite l'intervention complémentaires de 2,5 équivalents temps plein, répartis sur les secteurs du Montpelliérain, du Cœur d'Hérault, du Pic St Loup, de la Petite Camargue et de l'Etang de Thau.

OBJECTIFS DE LA MISSION

Evaluer les problèmes de santé par le biais d'une approche globale prenant en compte l'environnement sanitaire social et familial du bénéficiaire

Favoriser l'accès aux soins et **organiser** le phasage nécessaire à sa mise en œuvre, en articulation avec les professionnels de santé du droit commun (médecins généralistes, spécialistes, hôpital, centre d'examens...), par le biais d'orientations ciblées

Accompagner le bénéficiaire dans ses démarches par le biais d'une coordination croisée avec les partenaires associés (référént unique, soignants, organismes conventionnés pour les bénéficiaires en insertion professionnelle)

Coordonner les démarches nécessaires au changement de statut lorsque la problématique santé constitue un handicap au projet d'insertion professionnelle (dossier de demande d'AAH), et soutenir la personne dans un processus d'autonomie.

Soutenir l'élaboration d'un projet d'insertion socio-professionnelle en procédant par étape et en prenant en compte les capacités du bénéficiaire ainsi que son parcours de soin

Proposer une veille sanitaire et sociale par le biais d'entretiens ponctuels visant à assurer un lien de continuité pour une inscription durable dans les démarches engagées.

Assurer un soutien technique indirect aux travailleurs médico-sociaux ainsi qu'aux professionnels des organismes d'insertion lorsque les problèmes de santé sont prévalents dans les freins repérés.

DESCRIPTION

Accueil, évaluation et suivi individuel dans une dimension de travail pluridisciplinaire en lien avec les référents uniques (travailleurs sociaux, agents administratifs...), l'équipe de **via voltaire** et les différents partenaires du secteur médical, para-médical, social et de l'insertion

L'infirmier/infirmière est en lien direct avec les différentes institutions partenaires (CPAM, MDPH...) et acteurs de soins (Centres de santé, médecins libéraux, CMP...) afin d'assurer une prise en charge optimale des bénéficiaires.

Accompagnement et soutien des bénéficiaires orientés dans la réalisation du parcours de soin :

-Démarches administratives et sociales : accès aux droits (CMU.C/PUMA...), reconnaissance d'un statut adapté aux problématiques de santé rencontrées (dossiers MDPH, pensions d'invalidité...), mobilité (carte mandarine, via plus...)

-Démarches médicales : prise de rendez-vous, explication du déroulé des soins et des pathologies, accompagnement physique si besoin, lien avec les spécialistes, coordination des soins entre les différents acteurs médicaux.

-Prévention des ruptures/mises en échec par un suivi rapproché et des relances si non présentation aux entretiens proposés. Possibilité de mise en place de VAD selon évaluation.

Actions complémentaires :

Dans le cadre de sa mission, l'infirmier/infirmière est amené.e

-à participer aux différentes instances de travail en lien avec l'accompagnement du public-cible et le territoire (réunions partenariales, réseau violences conjugales du territoire, Analyse des besoins sociaux, réseaux pilotés par le Conseil départemental...)

-à assurer un soutien technique indirect aux professionnels (référents uniques, conseillers en insertion...), notamment dans le cadre de concertations, séances de travail sur les préconisations d'accompagnement pour la mise en parcours des trajectoires d'insertion.

-à mettre en oeuvre des interventions collectives auprès des publics accompagnés par les structures partenaires de l'insertion, sur des thèmes liés à la santé (hygiène, nutrition, sommeil, addictions...), en lien avec les besoins repérés.

Enfin, l'infirmier/infirmière participe aux réunions théorico-cliniques de **via voltaire**, animées par un psychologue extérieur à l'association.

Suivi administratif :

-Rédaction des bilans d'évaluation et d'accompagnement pour chaque bénéficiaire sur la durée de suivi établie dans le Contrat d'Engagements Réciproques.

-Renseignement des outils de suivi de la convention (Tableau EXCEL des parcours individuels, agenda des rencontres partenariales, comptabilisation des dossiers MDPH instruits)

-Gestion du planning des rendez-vous (Google agenda), en lien avec l'équipe de coordination de via voltaire.

Compétences attendues du poste infirmier de l'association via voltaire

SAVOIR :

Connaissances suffisantes liées aux soins et pathologies somatiques

Connaissances suffisantes des pathologies psychiatriques et addictions

Techniques d'entretien

Connaissances suffisantes du dispositif RSA

SAVOIR FAIRE :

Capacité d'écoute

Sens de l'organisation, méthode

Capacité à travailler dans l'interdisciplinarité et en partenariat

Rigueur

Capacité rédactionnelle et de synthèse

Respect de la déontologie professionnelle (secret professionnel, secret partagé, droits du bénéficiaire)

SAVOIR ETRE :

Autonomie

Empathie

Dynamisme

Sens des responsabilités

Esprit d'initiative

Travail en partenariat